RÉACTIVATION

FFR LIGUE RÉGIONALE ÎLE DE FRANCE — IREF

Je suis concerné(e) si

- J'ai obtenu mon brevet durant la saison 2021-2022
- J'ai réactivé mon brevet durant la saison 2021-2022

1ère étape : → Une visite formative lors d'une séance d'entraînement par un formateur habilité suivi d'un entretien d'explicitation et d'analyse de pratique.

2ème étape : → La validation d'un questionnaire en ligne établi nationalement et permettant de mettre à jours ses connaissances sur les règles du jeu, la sécurité, l'éthique et la règlementation.

Les conditions pour entrer en formation :

- Etre licencié(e) FFR
- Etre titulaire d'un brevet fédéral
- Avoir une structure d'alternance (club) et entrainer un collectif

S'inscrire